



2019  
GRAND PRIX DE  
TRIATHLON

CHÂTEAURoux  
DUNKERQUE  
MURET  
QUIBERON  
LA BAULE

# GRAND PRIX DE MURET

## EXPOSÉ DE COURSE



VILLE de MURET  
mairie-muret.fr



**LEPAPE**  
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



la chaîne  
**L'ÉQUIPE**



**TRIATHLETE**  
magazine





**Représentant du Comité d'Organisation :**

Christophe DELAHAYE - Mairie de Muret - Muret Triathlon

**Représentant du Bureau Exécutif :**

Philippe LESCURE – Président de la F.F.TRI

**Chef de projet Grand Prix :**

Pierre BORDELOT

**Délégués Techniques :**

Alain LE BAIL (*Référent D1*) et Max LAGANT (*Référent D2*)

**Arbitres Principaux :**

Rémi DUSSAUGE (D1) et Fabienne NIESS (D2)

**Responsable Communication :**

Alisson DECHARRIERE

**Animation :**

Rémy LAFLEUR et Romain FOREL

**Chronométrage :**

EVENTICOM - Julien MANDAROUX

	DIVISION 2		DIVISION 1	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
<b>SAMEDI 27 JUILLET</b>				
<b>RETRAIT DE DOSSARDS</b> Salle des fêtes Pierre SATGÉ Place Léon Blum	<b>18h00 - 19h00</b>		<b>18h00 – 19h00</b> <i>Permanence DIMANCHE de 9h30 à 10h</i>	
<b>DIMANCHE 28 JUILLET</b>				
<b>OUVERTURE AIRE TRANSITION</b>	<b>7H15 – 8h00</b>		<b>12h00 - 12h45</b>	
<b>REGROUPEMENT AIRE D'APPEL</b>	<b>8h05</b>	<b>9h50</b>	<b>12h50</b>	<b>14h50</b>
<b>MISE EN BOX DE DÉPART</b>	<b>8h10</b>	<b>9h55</b>	<b>12h55</b>	<b>14h55</b>
<b>DÉPART</b>	<b>8H15</b>	<b>10h00</b>	<b>13h00</b>	<b>15h00</b>
<b>PROTOCOLE</b>	<b>9h30</b>	<b>11h15</b>	<b>14h15</b>	<b>16h15</b>
<b>RÉCUPÉRATION DES VÉLOS</b>	<b>9h30-10h00</b>	<b>11h15-11h45</b>	<b>14h15-14h45</b>	<b>16h15-16h45</b>
<b>CONTRÔLE ANTI-DOPAGE</b>	<b>Salle des fêtes Pierre SATGÉ place Léon BLUM</b>			

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
SAINT-JEAN-DE-MONTS VENDÉE TRIATHLON	1 à 5	POISSY TRIATHLON
POISSY TRIATHLON	6 à 10	TRI VAL DE GRAY
MONTPELLIER TRIATHLON	11 à 15	METZ TRIATHLON
LES SABLES VENDÉE TRIATHLON	16 à 20	ISSY TRIATHLON
TRIATHLON CLUB LIÉVIN	21 à 25	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
METZ TRIATHLON	26 à 30	STADE POITEVIN TRIATHLON
MONTLUÇON TRIATHLON	31 à 35	AUTUN TRIATHLON
SAINTE-GENEVIÈVE TRIATHLON	36 à 40	DIJON TRIATHLON
TRICASTIN TRIATHLON CLUB	41 à 45	T.C.G. 79 PARTHENAY
VALENCE TRIATHLON	46 à 50	VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON
VERSAILLES TRIATHLON	51 à 55	TRIATHLON CLUB CHÂTEAURoux MÉTROPOLE 36
VITROLLES TRIATHLON	56 à 60	TRIATHLON SAINT AMAND DUN 18
TRIATHL'AIX	61 à 65	GRUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE SAÔNE
C.R.V. LYON TRIATHLON	66 à 70	SARDINES TRIATHLON
ISSY TRIATHLON	71 à 75	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
TRIATHLON TOULOUSE MÉTROPOLE	76 à 80	TRIATHLON TOULOUSE MÉTROPOLE

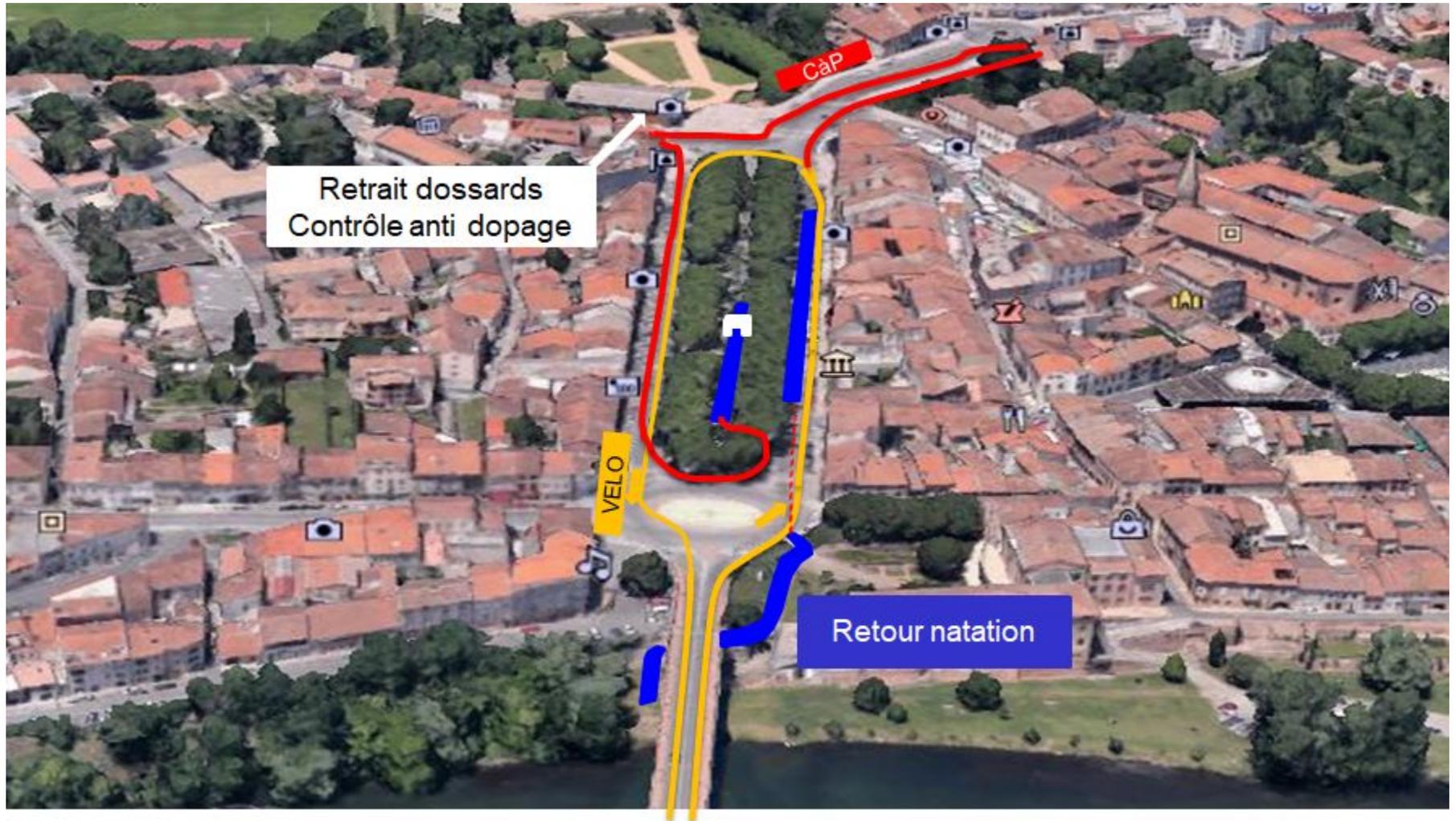
RANG	CLUBS	CHATEAUROUX		DUNKERQUE		MURET		QUIBERON		LA BAULE		Total
		Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points*	
1	METZ TRIATHLON	2	18	1	20		0		0		0	38
2	POISSY TRIATHLON	1	20	2	18		0		0		0	38
3	TRI VAL DE GRAY	5	13	3	16		0		0		0	29
4	ISSY TRIATHLON	3	16	5	13		0		0		0	29
5	VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON	10	8	4	14		0		0		0	22
6	TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36	8	10	6	12		0		0		0	22
7	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE SAÔNE	6	12	9	9		0		0		0	21
8	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON	7	11	10	8		0		0		0	19
9	STADE POITEVIN TRIATHLON	4	14	15	3		0		0		0	17
10	TRIATHLON SAINT AMAND DUN 18	11	7	8	10		0		0		0	17
11	DIJON TRIATHLON	9	9	11	7		0		0		0	16
12	AUTUN TRIATHLON	DNF	1	7	11		0		0		0	12
13	SARDINES TRIATHLON	13	5	12	6		0		0		0	11
14	T.C.G. 79 PARTHENAY	12	6	14	4		0		0		0	10
15	TRICASTIN TRIATHLON CLUB	15	3	13	5		0		0		0	8
16	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	14	4	16	2		0		0		0	6

RANG	CLUBS	CHATEAUROUX		DUNKERQUE		MURET		QUIBERON		LA BAULE		Total
		Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points*	
1	POISSY TRIATHLON	1	20	1	20		0		0		0	40
2	LES SABLES VENDEE TRIATHLON	2	18	3	16		0		0		0	34
3	MONTPELLIER TRIATHLON	5	13	2	18		0		0		0	31
4	TRIATHLON CLUB LIEVIN	3	16	4	14		0		0		0	30
5	SAINT-JEAN-DE-MONTS VENDEE TRIATHLON	4	14	5	13		0		0		0	27
6	VALENCE TRIATHLON	6	12	8	10		0		0		0	22
7	MONTLUCON TRIATHLON	7	11	7	11		0		0		0	22
8	METZ TRIATHLON	13	5	6	12		0		0		0	17
9	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	8	10	11	7		0		0		0	17
10	TRIATHL'AIX	10	8	9	9		0		0		0	17
11	VERSAILLES TRIATHLON	9	9	10	8		0		0		0	17
12	C.R.V. LYON TRIATHLON	11	7	15	3		0		0		0	10
13	TRICASTIN TRIATHLON CLUB	14	4	13	5		0		0		0	9
14	VITROLLES TRIATHLON	16	2	12	6		0		0		0	8
15	SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	12	6	16	2		0		0		0	8
16	ISSY TRIATHLON	15	3	14	4		0		0		0	7

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
BESANCON TRIATHLON	1 à 5	VERSAILLES TRIATHLON
A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	6 à 10	LA ROCHELLE TRIATHLON
AUTUN TRIATHLON	11 à 15	MONTPELLIER TRIATHLON
BEAUNE TRIATHLON	16 à 20	LES GIRONDINS DE BORDEAUX
CHAMBERY TRIATHLON	21 à 25	TRIATHLON CLUB LIEVIN
EVREUX AC TRIATHLON	26 à 30	TRIATHLON CLUB DE LA GRANDE MOTTE
PONTIVY TRIATHLON	31 à 35	C.R.V. LYON TRIATHLON
LA ROCHELLE TRIATHLON	36 à 40	RENNES TRIATHLON
LES GIRONDINS DE BORDEAUX	41 à 45	TRYSSINGEAUX
TRI VAL DE GRAY	46 à 50	A.S.M SAINT ETIENNE TRI 42
US PALAISEAU TRIATHLON	51 à 55	LES TRITONS MELDOIS
MONT SAINT AIGNAN TRIATHLON	56 à 60	VALENCE TRIATHLON
LE MANS TRIATHLON	61 à 65	LE MANS TRIATHLON
ENVY/EPINAY SOUS SENART TRIATHLON	66 à 70	PONTIVY TRIATHLON
VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON	71 à 75	-
SAINTE RAPHAEL TRIATHLON	76 à 80	-

RANG	CLUBS	CHATEAUROUX		BESANCON		MURET		SAINT PIERRE D'ALBIGNY		Total
		Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	
1	TRIATHLON CLUB LIEVIN	1	20	2	18		0		0	38
2	LA ROCHELLE TRIATHLON	3	16	3	16		0		0	32
3	LES TRITONS MELDOIS	10	8	1	20		0		0	28
4	TRIATHLON CLUB DE LA GRANDE MOTTE	7	11	4	14		0		0	25
5	LES GIRONDINS DE BORDEAUX	5	13	6	12		0		0	25
6	MONTPELLIER TRIATHLON	2	18	12	6		0		0	24
7	RENNES TRIATHLON	8	10	5	13		0		0	23
8	LE MANS TRIATHLON	6	12	8	10		0		0	22
9	VALENCE TRIATHLON	4	14	11	7		0		0	21
10	PONTIVY TRIATHLON	11	7	7	11		0		0	18
11	A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	13	5	9	9		0		0	14
12	VERSAILLES TRIATHLON	9	9	13	5		0		0	14
13	C.R.V. LYON TRIATHLON	DNF	3	10	8		0		0	11
14	TRYSSINGEAUX	12	6	14	4		0		0	10

RANG	CLUBS	CHATEAUROUX		BESANCON		MURET		SAINT PIERRE D'ALBIGNY		Total
		Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	
1	LA ROCHELLE TRIATHLON	2	18	1	20		0		0	38
2	TRI VAL DE GRAY	1	20	7	11		0		0	31
3	CHAMBERY TRIATHLON	3	16	4	14		0		0	30
4	BESANCON TRIATHLON	8	10	3	16		0		0	26
5	EVREUX AC TRIATHLON	11	7	2	18		0		0	25
6	MONT SAINT AIGNAN TRIATHLON	7	11	5	13		0		0	24
7	US PALAISEAU TRIATHLON	5	13	8	10		0		0	23
8	LES GIRONDINS DE BORDEAUX	9	9	6	12		0		0	21
9	LE MANS TRIATHLON	6	12	14	4		0		0	16
10	BEAUNE TRIATHLON	10	8	11	7		0		0	15
11	AUTUN TRIATHLON	4	14	DNS	0		0		0	14
12	PONTIVY TRIATHLON	13	5	9	9		0		0	14
13	VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON	12	6	13	5		0		0	11
14	A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	14	4	12	6		0		0	10
15	SAINT RAPHAEL TRIATHLON	DNF	1	10	8		0		0	9
16	ENVY/EPINAY SOUS SENART TRIATHLON	15	3	15	3		0		0	6







Les athlètes des clubs de triathlon de Division 1 et Division 2 auront la possibilité de s'entraîner à la piscine Aqualudia, située Avenue Bernard IV Muret où 3 lignes d'eau seront à leur disposition de 18h à 20h le samedi 27 juillet.

La piscine est située à 2,4 km du site de l'épreuve

Lors du retrait des dossards, le concurrent ou le coach, doit vérifier l'exactitude des données le concernant et les valider en émargeant :

- la présentation des licences n'est pas obligatoire. Néanmoins les athlètes doivent pouvoir présenter leur licence en cas de requête.
- les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre de l'équipe ou du club sur présentation de sa licence fédérale.

- Validation de la composition de l'équipe :
  - Lors du retrait des dossards
  - Soit au plus tard, 1 heure avant l'ouverture de l'AT
  
- Les clubs labellisés « Ecole de triathlon » peuvent inscrire un ou plusieurs concurrents U23 de nationalité française en Athlètes Supplémentaires:
  - Écoles \*\*\* - 3 athlètes supplémentaires
  - \*\* - 2 athlètes supplémentaires
  - \* - 1 athlète supplémentaire

- Pour chaque club, présentation de ses athlètes dans la même tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club et validée en début de saison.
- À l'entrée de l'aire de transition, chaque capitaine d'équipe valide la composition de l'équipe et appose son nom et sa signature.
- La zone de chaque équipe est matérialisée : chaque équipier doit y déposer ses affaires de course. Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe. Les sacs seront rangés dans la « zone de consigne » prévue.
- Tout positionnement de matériel, combinaison, chaussures, ... hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.
- 2 coachs clairement identifiés par un bracelet porté au poignet par équipe.



❑ **Non respect des horaires prévus sur l'Exposé de course**

Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ

❑ **Vérification de la conformité des prolongateurs**

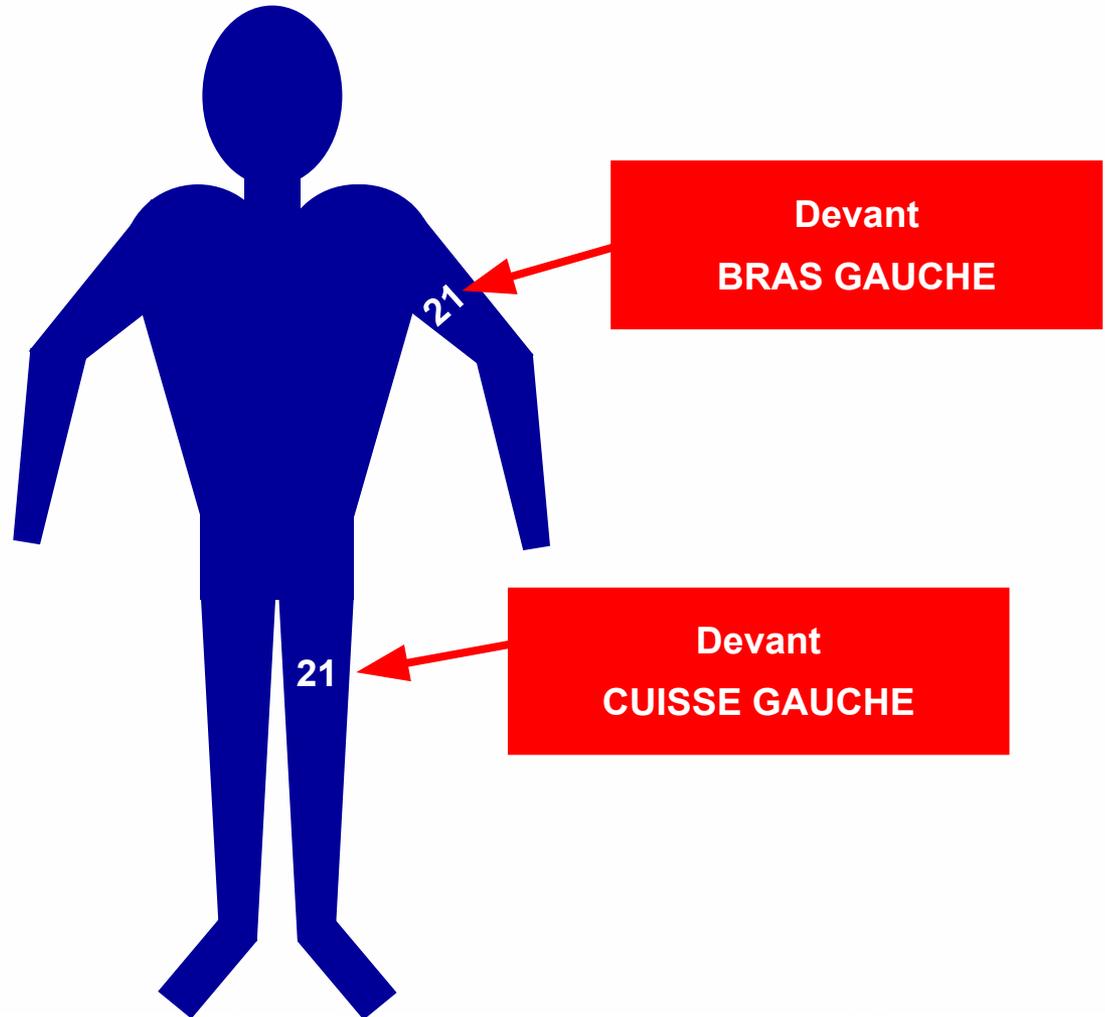
Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité. Les arbitres assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et des tenues de course

❑ **Vélo non conforme:**

2 points de pénalité par vélo (*points de pénalité ajoutés au total de l'équipe*)

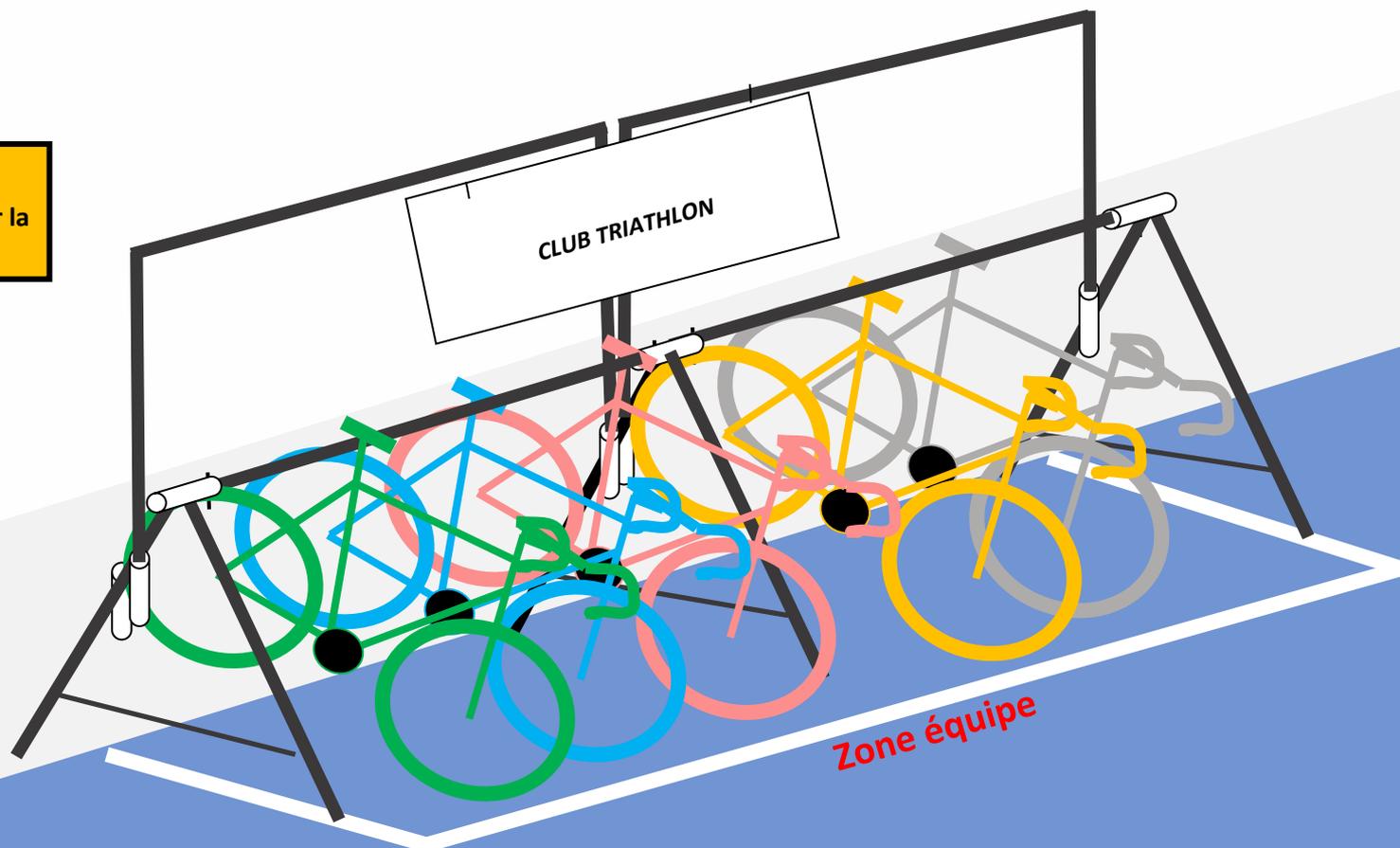
**ATTENTION :**  
ne pas confondre  
les numéros  
6 et 9

Les marquages devront être  
parfaitement identifiables  
de face et à l'horizontal



L'emplacement des équipes est identifié par des panneaux clubs.  
Les athlètes supplémentaires occuperont un box spécifique.

**ACCROCHAGE :**  
Accrochage des vélos par la  
selle au départ.



**1 – Fin échauffement**

**T – 20'**

**2 – Placement des équipes dans l'aire d'appel par ordre d'appel des équipes**

**T – 15'**

**3 – Appel des clubs et mise en place des équipes dans les box de départ**

**T – 5'**

**4 – Départ au pistolet starter**

ESPACE  
PHOTO

## Zone d'appel

Fin du  
positionnement des  
équipes à H-10mn

2	4	6	8	10	12	14	16	AS
1	3	5	7	9	11	13	15	AS

Positionnement des équipes dans l'ordre du classement

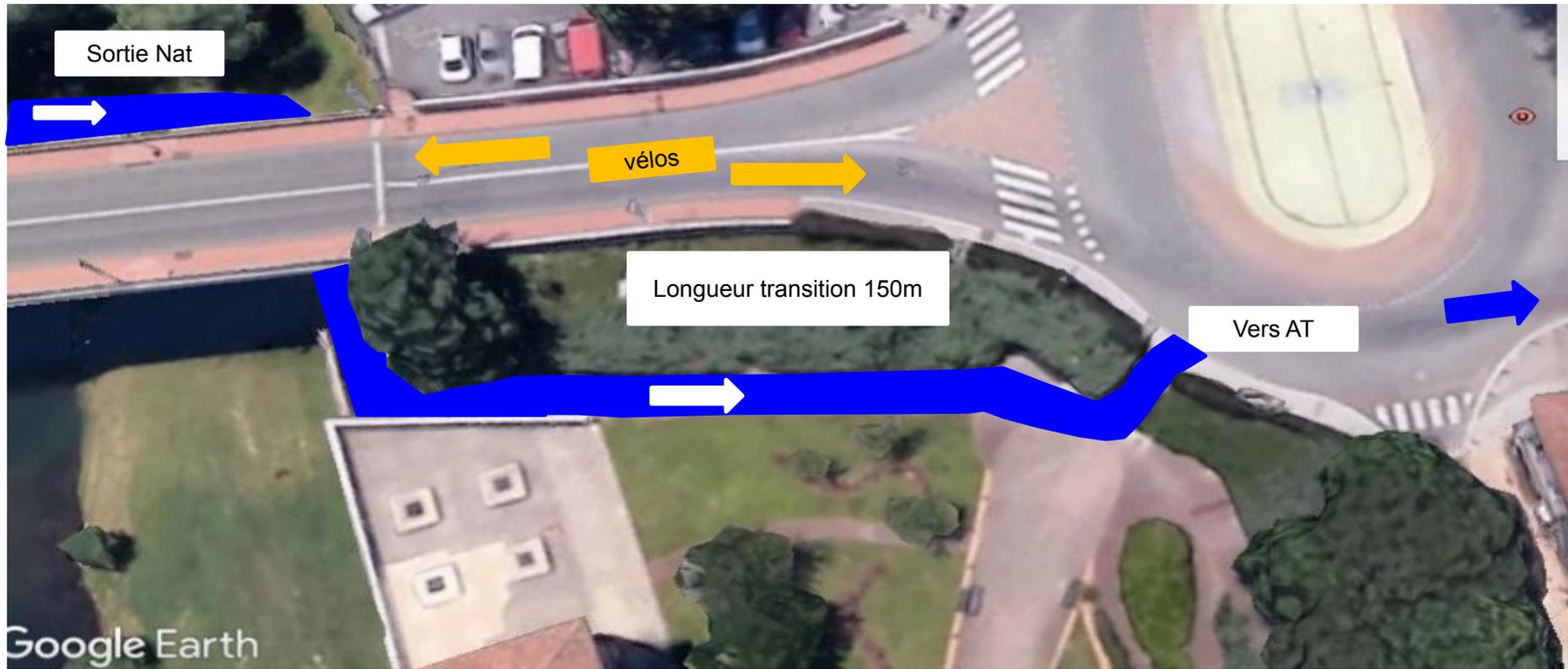
Accès au  
ponton à la  
nage

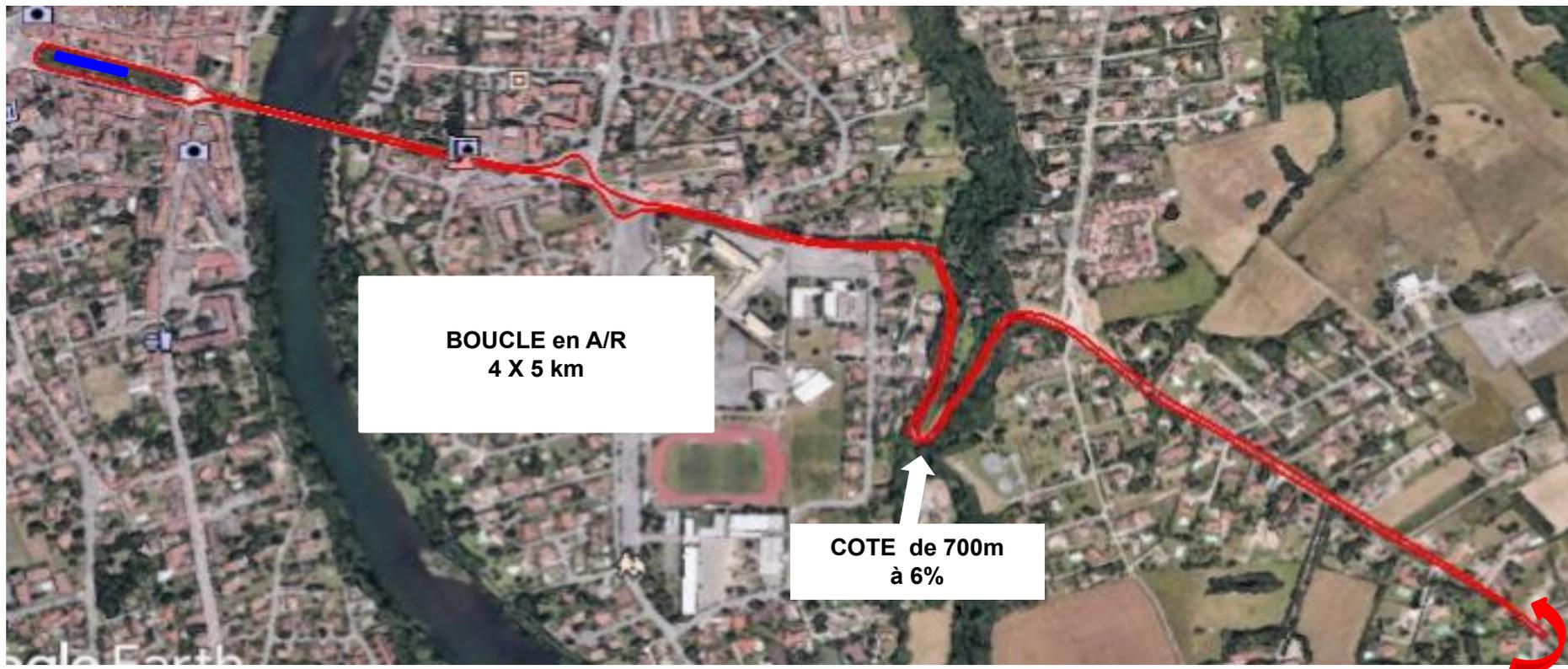


**ZONE  
D'APPEL**



1 BOUCLE DE  
750 M





Aspiration-abri / Drafting autorisé

Les athlètes masculins doublés lors de l'épreuve cycliste sont mis hors course.

Les athlètes féminines ayant 2 tours de retard sur la tête de course sont mises hors course.

Entraide matérielle possible au sein de la même équipe, y compris le cadre, uniquement entre les membres qui composent l'équipe (interdite avec les athlètes supplémentaires)

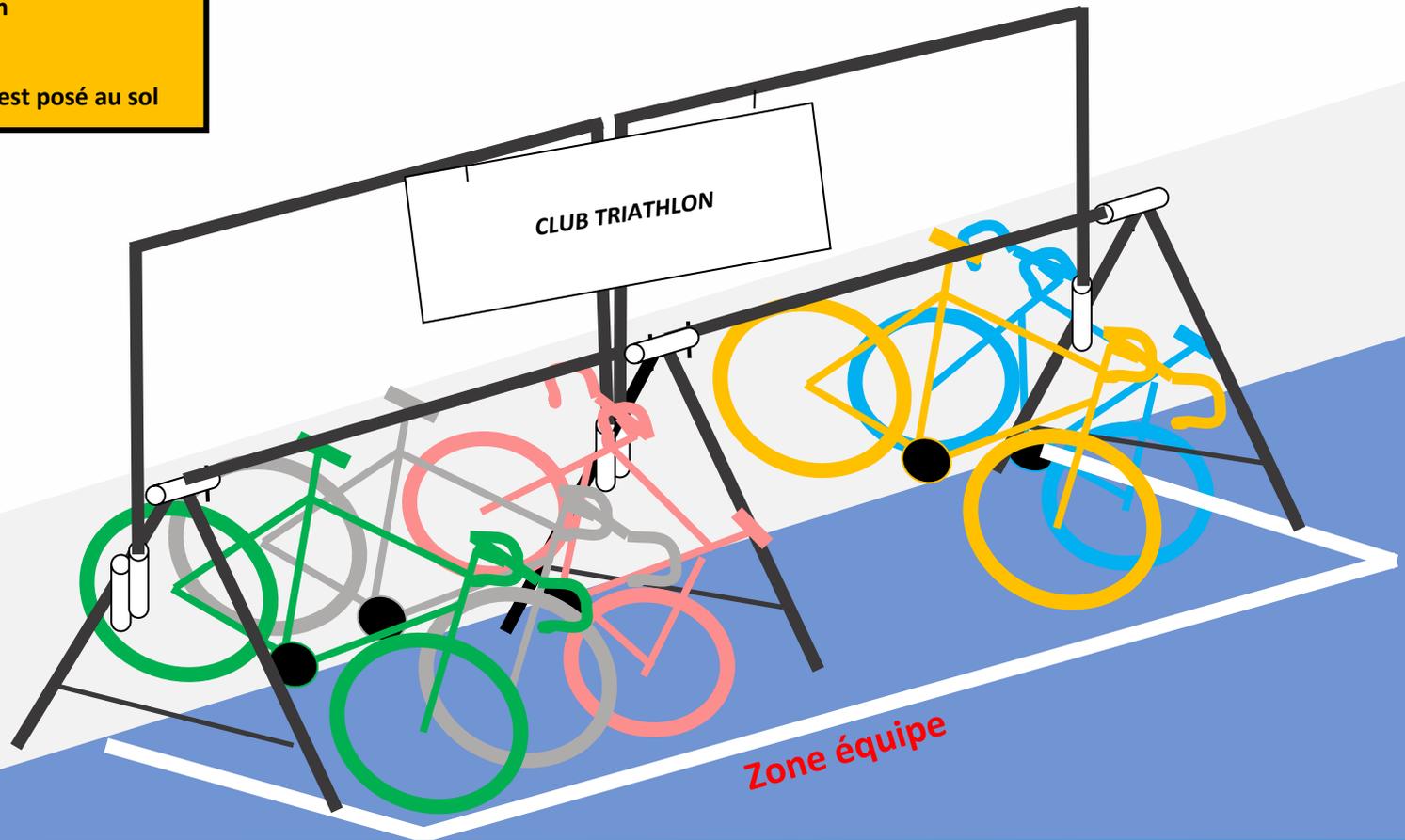
**POINT D'ASSISTANCE :**

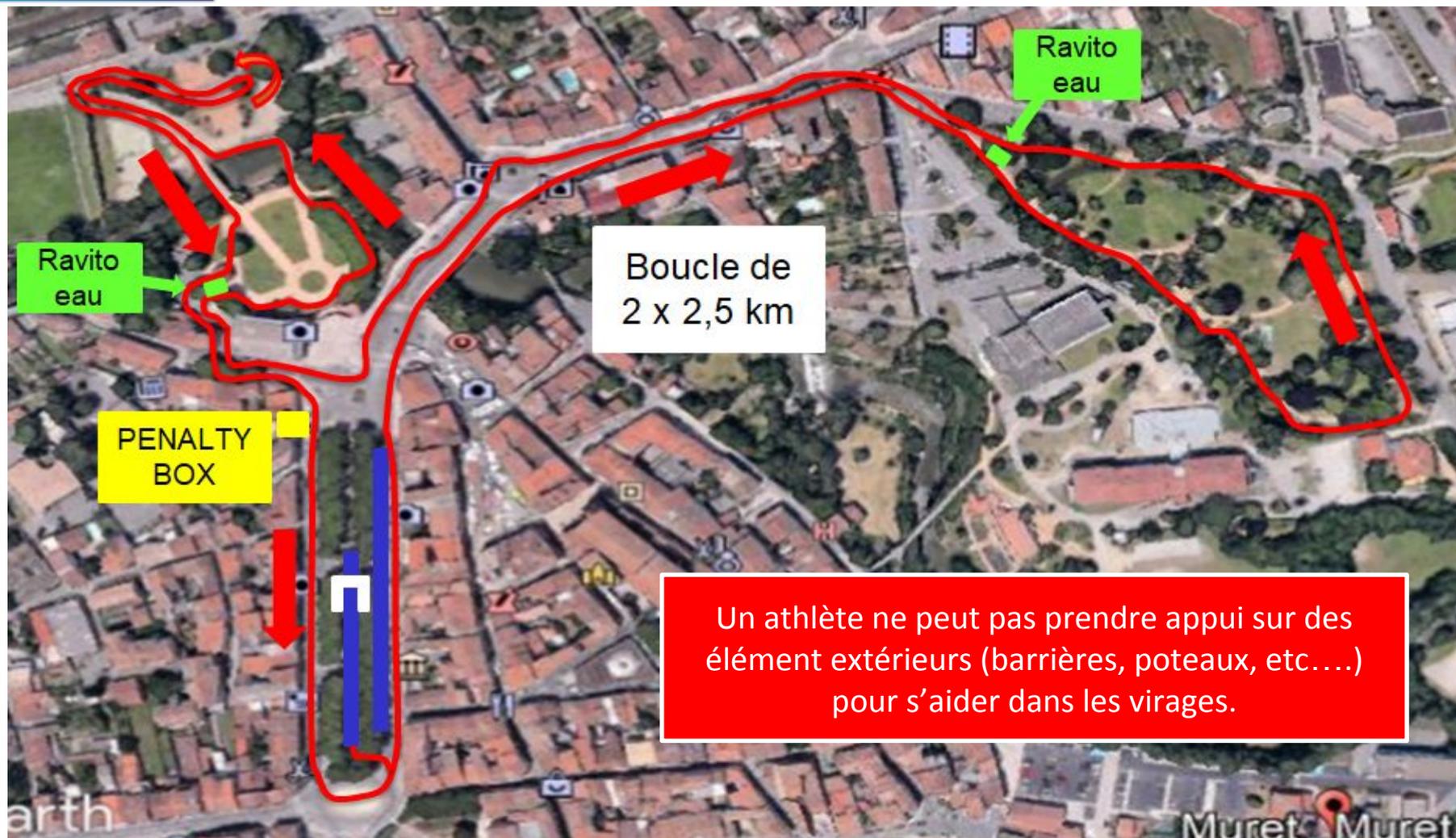
Les roues de rechange seront déposées dans le box de chaque équipe. Pour les athlètes supplémentaires, les roues seront disposées dans le box athlètes supplémentaires.

**ACCROCHAGE :**

Accrochage des vélos indifféremment  
par la selle ou le guidon

NB : Pénalité si le vélo est posé au sol





Boucle de  
2 x 2,5 km

Un athlète ne peut pas prendre appui sur des éléments extérieurs (barrières, poteaux, etc....) pour s'aider dans les virages.

- Toutes les fautes (sauf entraînant une disqualification) effectuées depuis la procédure de départ jusqu'à T2 feront l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans la zone de pénalité dédiée ou « PENALTY BOX ».
- Zone identifiée par une tente et un oriflamme jaunes
- Affichage du numéro de l'athlète sur un tableau blanc situé avant la zone de pénalité (un coefficient multiplicateur est apposé au numéro de l'athlète si celui-ci a plusieurs pénalités),
- Le triathlète est responsable de la prise de connaissance de cette information et de la réalisation de cette pénalité.

*Exemple de fautes entraînant une pénalité :*

- Procédure de départ non respectée.
- Départ anticipé ne nécessitant pas un rappel collectif
- Non respect des consignes d'arbitrage sur le ponton de départ
- Jugulaire non verrouillée avant la prise du vélo et déverrouillée avant la pose de celui-ci à son emplacement.
- Tout casque jeté et non posé.
- Non respect des lignes de montée et de descente vélo.

**Durée d'une Pénalité**  
**Triathlon Distance S : 10 secondes**

### TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PÉNALTÉS

Absence de surveillance médicale pour l'athlète	1 athlète de nationalité française manquant	Retard de communication de composition de l'équipe (J-6 jours)	Données athlète erronées (date de naissance, nationalité, sexe, etc.) après validation par le club (1 manquement par athlète)	Absence du représentant du club à l'exposé de course ou réunion d'information lors de la première étape	Non-respect des horaires prévus sur l'exposé de course (1 manquement par équipe en défaut avec un plafond à 3 manquements par étape et par équipe)	Tenues (validées par la C.N.S. en début de saison) non conformes en course ou au protocole (1 manquement par équipe en défaut)	Nombre d'équipiers sur le podium par équipe inférieur à 3 parmi les 5 ayant composés l'équipe (1 manquement par équipe en défaut)	Athlète circulant sur les parcours d'une épreuve en cours (1 manquement par équipe en défaut)	Coaching appliqué sans tenir compte du règlement (1 manquement par équipe en défaut)
<b>Départ refusé pour l'athlète</b>	<b>Départ refusé = Équipe forfait</b>	<b>150 €</b>	<b>500 €</b>	<b>300 €</b>	<b>Départ en dernière position</b>	<b>150 €</b>	<b>150 €</b>	<b>150 €</b>	<b>150 €</b>

### EQUIPE INCOMPLETE

Equipe à 4 avec à minima 1 athlète de nationalité française	Equipe à 3 avec à minima 1 athlète de nationalité française
<b>10 pts de pénalité</b>	<b>20 pts de pénalité</b>



**Les cérémonies protocolaires auront lieu successivement aux courses à :**

**Dimanche 28 juillet** 9h30 pour le podium féminin D2  
11h15 pour le podium masculin D2

14h15 pour le podium féminin GP D1  
16h15 pour le podium masculin GP D1

**Seront récompensés :**

Les 3 premier(e)s du classement scratch de l'étape,

Le 1<sup>er</sup> concurrent U23,

Les 3 premières équipes féminines et masculines dont les athlètes sont vêtus de la même tenue club.

**Ordre du protocole :**

1. Vainqueur de l'épreuve
2. Premier concurrent U23
3. Classement Clubs de l'étape

**Aucun accompagnement possible sur le podium.**



**Salle des Fêtes Pierre SATGÉ place Léon BLUM  
à 200m du site d'arrivée**  
**Se munir d'une pièce d'identité**

**Les athlètes mineurs peuvent  
se faire accompagner d'un adulte**

**En cas de contrôle Antidopage sur 1 ou plusieurs athlètes hommes ou femmes du podium, la présence au protocole est prioritaire.**



**Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation**

<https://www.muret-tri.com>

**Retrouvez tous les résultats sur le site de la F.F.TRI.**

<http://www.fftri.com/>

**Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur**

<https://eventicom.fr>



# GRAND PRIX DE MURET

## EXPOSÉ DE COURSE



VILLE de MURET  
mairie-muret.fr

